

Maison des Jeunes

L'accueil fonctionne dans les locaux situés
22 rue André Chenal - Place des anciennes écoles
de 14h00 à 19h00 (sauf activités spécifiques).



- ◇ ÉTÉ : 06 juillet au 31 juillet 2020
- ◇ TOUSSAINT : 19 octobre au 23 octobre 2020
- ◇ NOËL : 21 décembre au 23 décembre 2020
- ◇ HIVER : 22 février au 26 février 2021
- ◇ PRINTEMPS : 26 avril au 30 avril 2021



La structure est ouverte aux Jeunes de la
communes âgés de 11 à 17 ans.



La cotisation annuelle est de 5,00€



Une participation de 40% est demandée pour la
pratique de certaines activités



RENSEIGNEMENTS : M. MOLINA Meldred : mj@mairie-fayauxloges.fr
Mairie de Fay aux Loges / 02 38 59 57 11
<http://mjfay.eklablog.com>



ORGANISATION POUR
L'ENFANCE ET LA JEUNESSE
À FAY AUX LOGES

Et pour les Vacances ?

DE JUIN 2020 À MAI 2021



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Accueil de Loisirs Été 2020

Du **06 juillet** 2020 au **07 août** 2020
De **7h30 à 18h30**
Dans les locaux de la **Maison des Loges**
12 rue de la Moinerie - Fay aux Loges



De 3 à 11 ans
Enfants déjà scolarisés

De 6 à 11 ans
Enfants déjà en
élémentaire

DEUX FORMULES AU CHOIX

Stage multi Loisirs

*Thèmes à venir
Inscription à la semaine
Du 06 juillet au 24 juillet

Accueil de Loisirs Classique

Avec possibilité
d'inscriptions sur 3, 4
ou 5 jours/semaine

INSCRIPTIONS (dans l'ordre d'arrivée selon les places disponibles) :

⇒ **Du 27 avril 2020 au 15 mai 2020**

Lundi/mardi/jeudi De 9 h00 à 12h00
De 13h30 à 16h00
Mercredi De 7h30 à 18h30
Vendredi De 7h30 à 12h00

À LA MAISON
DES LOGES

Dossiers à remplir uniquement pour les familles n'ayant pas déjà rempli un dossier 2019-2020

RENSEIGNEMENTS : Maison des Loges : malo@mairie-fayauxloges.fr
06 75 87 57 69 / 02 38 59 24 36

Accueil de Loisirs Petites Vacances 2020-2021

De **7h30 à 18h30**
Dans les locaux de la **Maison des Loges**
12 rue de la Moinerie - Fay aux Loges

De 3
à 11 ans

VACANCES :

POSSIBILITÉ D'INSCRIPTIONS SUR 3, 4 OU 5 JOURS/SEMAINE

TOUSSAINT	HIVER	PRINTEMPS
Du 19 octobre au 23 octobre 2020	Du 22 février au 26 février 2021	Du 26 avril au 30 avril 2021
Inscriptions à la Maison des Loges <u>Du 14 septembre au 18 septembre</u>	Inscriptions à la Maison des Loges <u>Du 11 janvier au 15 janvier</u>	Inscriptions à la Maison des Loges <u>Du 22 mars au 26 mars</u>

Règlement intérieur et tarifs à consulter sur le site :
<http://mairie-fayauxloges.fr>



RENSEIGNEMENTS : Maison des Loges : malo@mairie-fayauxloges.fr
06 75 87 57 69 / 02 38 59 24 36